



UNE STRATEGIE ET DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN POUR LA FORET ALPINE

Dans le cadre de la Loi Montagne, la France s'est dotée de Comités de massif chargés de définir les orientations des politiques publiques de soutien au développement de ces territoires à l'équilibre fragile. Le Comité de massif des Alpes a ainsi élaboré un schéma *stratégique d'aménagement et de développement du massif des Alpes, dont un volet concerne la forêt et la valorisation du bois.*

Cette « stratégie forestière alpine » sera présentée aux acteurs de terrain (entreprises, collectivités...) les 9 et 10 novembre prochains, respectivement à Sisteron et Draguignan.

La stratégie forestière alpine pose les bases de l'action publique en matière de forêt et bois sur tout le massif alpin. Elle vise le développement de l'utilisation du bois alpin en énergie et sa valorisation comme matériau de construction en s'appuyant sur la certification Bois des Alpes™.

Elle offre la possibilité, au travers de programmes financiers spécifiques (Convention Interrégionale du Massif Alpin, Programme Opérationnel Interrégional Alpin), de soutenir les projets de transformation et de valorisation de la ressource alpine, conduits par les entreprises, les associations, ou les collectivités... des départements alpins (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes) mais aussi de certaines communes des départements du Var et du Vaucluse.

La définition et la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine est pilotée par le Comité de massif des Alpes, composé d'élus, de représentants de l'Europe, de l'Etat, des Régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes et des acteurs socioprofessionnels du territoire, lequel a constitué un groupe de travail « forêt bois » pour le suivi et la mise en œuvre concrète des orientations et financements dédiés à la forêt et au bois.

Le Réseau alpin de la forêt de montagne vient en appui du Groupe de travail forêt.

Afin d'informer les porteurs de projets de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la Stratégie forestière alpine et les financements alpins sur la période 2015-2020, les Communes forestières, animatrices de ce réseau, organisent deux réunions :

le **mercredi 9 novembre de 13h45 à 17h30 à SISTERON** (04200)

Salle du Conseil municipal - 1 Place de la République

et

le **jeudi 10 novembre de 13h45 à 17h00 à DRAGUIGNAN** (83300)

Salle des conférences de la MSJ - Boulevard Marx Dormoy

Journalistes, vous êtes conviés à participer à ces rencontres.

Ces rencontres s'adressent aux porteurs ou futurs porteurs de projets forêt-bois, entreprises, groupements d'entreprises, associations, établissements publics et privés, collectivités publiques du Massif alpin.

Elles permettront aux participants de mieux appréhender la Stratégie forestière alpine au travers de différents angles d'approche :

- La présentation des objectifs de la stratégie forestière alpine pour un développement économique des territoires autour des thématiques du bois d'œuvre et du bois énergie local
- Les retours d'expériences sur la mise en œuvre de projets faisant appel à la certification BOIS DES ALPES™
- La présentation des dispositifs financiers d'accompagnement de la CIMA (Convention Interrégionale du Massif Alpin) par l'État, et du POIA (Programme Interrégional du Massif des Alpes pour les fonds FEDER) par la Région, autorité de gestion des fonds européens

Un temps sera réservé en fin d'après-midi, aux rencontres individuelles entre porteurs de projets et institutions proposant ces dispositifs.

Le réseau des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Il co-anime notamment le Réseau alpin de la forêt de montagne, avec les Communes forestières d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui est chargé de promouvoir la Stratégie forestière alpine auprès des porteurs de projets, d'organiser le partage de la connaissance entre territoires, acteurs économiques... Voir le site internet <http://www.alpesboisforet.eu>

Contact :

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13120 GARDANNE

Contact presse : Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / Fax 04 42 51 03 88 /

isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Contact sur place : Philippe VIEL / Tél. 06 73 90 26 96

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je serai présent(e) à la rencontre du mercredi 9 novembre 2016 à Sisteron

Je serai présent(e) à la rencontre du jeudi 10 novembre 2016 à Draguignan